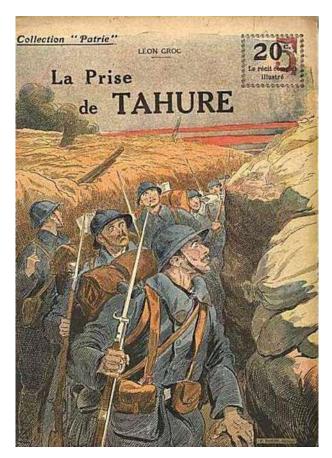
Marc Yves LE TOUZE 29 ans

19^e Régiment d'Infanterie



Réserviste de la classe 1905, Marc est mobilisé le 3 août 1914 au $118^{\rm e}$ RI de Quimper et participe à la bataille des frontières et aux combats de Maissin en Belgique. Il va aussi participer aux combats sur la Vesle et à la bataille de la Marne ; le front se stabilise et la guerre des tranchées commence. Sa réputation de troupe d'élite vaudra au $118^{\rm e}$ (et à son régiment frère du $19^{\rm e}$ de Brest) des postes de choix dans des secteurs meurtriers comme à Ovillers-la-Boisselle (Somme) où le $118^{\rm e}$ et le $19^{\rm e}$ vont se relayer jusque fin juillet 1915 pour garder cette ligne de front avant d'être remplacés par l'armée britannique. Le régiment a perdu deux mille cinq cents hommes tués, blessés ou disparus pendant cette période, dont plusieurs Tréguncois.



Marc gagne ses galons au feu, il est nommé caporal le 14 octobre et sergent le 30 décembre 1914.

Le 30 mai 1915, il est cassé de son grade pour une raison que j'ignore et muté au 19° RI, un régiment d'active qui appartient à la même division (22° DI) et à la même brigade (44° brigade). La terrible bataille de Champagne se profile et on a besoin des valeureux soldats de la 22° DI. L'objectif du 19° est la prise de Tahure. Le 2 septembre, Marc est blessé par un éclat d'obus au front mais il se remet rapidement.

Le 25 septembre à 9 h 15, l'ordre est donné à l'infanterie d'attaquer baïonnette au canon. Pour se signaler à l'artillerie française, les fantassins portent un carré de toile blanche épinglé sur leurs sacs ou au dos de leur capote. La première vague d'assaut sur Tahure est composée des 62°, 116°, 19° et 118° régiments d'infanterie de la 22° DI, elle s'élance à quelques centaines de mètres des lignes allemandes, au nord-ouest du Mesnil.

La bonne préparation de l'artillerie, menée du 22 au 24, leur permet d'avancer et de prendre d'un

seul élan la première ligne allemande. Le front va avancer à cet endroit de deux kilomètres, mais la progression française est stoppée au nord du village de Tahure par la deuxième ligne allemande, truffée de blockhaus, et par de très solides réseaux de barbelés disposés à contre-pente. Cachés à la vue des artilleurs, ces redoutables barbelés n'ont pas été disloqués par les obus.

Durant la nuit du 25 au 26 septembre, la bataille allait continuer. Plusieurs bataillons du 62^e et du 19^e RI gagnaient du terrain et allaient occuper le Bois Triangulaire et prendre position sur la route de Perthes-lès-Hurlus à Tahure, mais les positions allemandes très fortifiées de la Butte de Tahure (photo ci-dessous) ne purent être entamées malgré les assauts suivants des 27 et 28 septembre.



Le général Pétain obtiendra, le 28, l'arrêt des combats qui reprendront le 6 octobre sur la volonté de Joffre. Du 25 septembre au 9 octobre 1915, 138 500 hommes seront mis hors de combat pour des gains dérisoires. Ce désastre condamnait les décisions stratégiques du chef des armées mais ne sembla pas entamer sa superbe, Joffre continuera à faire illusion et obtiendra même le bâton de maréchal.

Après deux jours de bombardements préparatifs, la 22^e DI se lance à l'attaque de la Brosse à Dents le 6 octobre 1915 à 4 h 20 du matin. A l'ouest, le 118^e s'empare du bois 6981, de la Tranchée de Constantinople et de la partie ouest de la Brosse à Dents.

Partant du sud-ouest, les 2° et 3° bataillons du 19° prennent la Brosse à Dents jusqu'au point 7481. Au-delà, un fortin allemand empêche toute avance ; posté face à la nouvelle tranchée allemande, le 1^{er} bataillon couvre le flanc de l'attaque des deux autres bataillons. Le régiment fait deux cents prisonniers ce jour-là. Le général Bouyssou, commandant la division, donne l'ordre de prendre le reste de la Brosse à Dents dès le lendemain.

Vu l'état de fatigue des hommes du 19° qui combattent sans arrêt depuis douze jours sous la pluie, le colonel Albert refuse cet ordre. Par conséquent, l'attaque est reportée mais les hommes ne peuvent guère se reposer car, toute la journée du 7, l'ennemi bombarde les lignes françaises à coups d'obus asphyxiants. Malgré tout, le 8 octobre à 4 heures du matin, le 19° RI attaque sans préparation d'artillerie, appuyé par le 118°; la Brosse à Dents est conquise à 8 heures mais Marc est grièvement blessé dans cette attaque.



Transporté à l'ambulance 5/XI installée à la Croix-en-Champagne et qui accueillait les blessés non transportables, il va y décéder des suites de ses blessures le 9 octobre 1915. Inhumé dans un premier temps à la Croix-en-Champagne (51), Marc repose aujourd'hui au carré des corps restitués de Laval-sur-Tourbe (11 kilomètres de Suippes), tombe n° 35.

Ce cimetière est unique en son genre, il a été créé pour accueillir les corps de soldats restitués aux familles afin de les mettre à l'abri du temps et des pouvoirs donnés aux communes en ce qui concerne les tombes jugées en état d'abandon (ce problème concerne de nombreuses communes, y compris Trégunc!). Ce cimetière relève de la propriété privée; dans l'immédiat après-guerre (vers 1921), un bon nombre de corps sont restitués aux familles qui en font la démarche, une vingtaine de ces héros ne sera pas rapatriée, deux familles préférant qu'ils restent à jamais en ces lieux. Cette parcelle devient pour la somme de 632 francs (1924) la propriété de ces deux familles sans doutes aisées qui, soucieuses de la sauvegarde de ce lieu de repos, en font don en 1929 au Souvenir français qui en assure depuis la conservation. Marc reposera éternellement avec ses frères d'armes.



Né à Trégunc le 23 octobre 1885, très grand pour l'époque, 1,85 m! Marc était le fils de Marc Le Touze, marin-pêcheur à Kerboussicorn, et de Marie-Pétronille Guillou. Il fait son service militaire entre le 8 octobre 1907 et le 25 septembre 1909 au 162° RI de Verdun, certificat de bonne conduite accordé. Il effectuera deux périodes d'exercices au 118° de Quimper en novembre 1911 et avril 1913. Il se marie le 6 novembre 1910 à Lanriec avec Anna Marie Brunou et demeurait rue Jules Ferry au Passage-Lanriec, leur fils Alphonse naîtra le 13 octobre 1911, il aura lui-aussi un destin tragique (*).

Le 12 mai 1911, Marc demande à être inscrit maritime provisoire au quartier de Concarneau, il exerçait alors la profession de boîtier chez Chancerelle, la plus ancienne conserverie de sardines au monde (qui sera d'ailleurs relancée par la guerre, l'armée a besoin de conserves...). Le 11 juillet 1914, trois semaines avant sa mobilisation, il déménage à Arcachon (33), boulevard Chanzy, où il devait travailler à l'usine Rödel. Son nom figure sur le monument aux morts d'Arcachon où son acte de décès a été transcrit le 1^{er} avril 1916. Son nom figure aussi sur le monument aux morts de Lanriec. Marc a été décoré de la médaille militaire. Sa veuve touchera une pension de 563 francs à compter du 10 octobre 1915.

Source panneau d'information du cimetière)

Cimetière de Laval-sur-Tourbe Emplacement de la tombe de Marc Le Touze

(*) Alphonse Le Touze, second-maître mécanicien sur le navire hydrographe *l'Astrolabe*, sera tué par un bombardement américain le 26 février 1944 à Tourane (Indochine).

L'Indochine était restée fidèle au Gouvernement de Vichy et facilitait les mouvements des troupes japonaises, ce qui explique les actions armées dans ce secteur.

